

Comité National Olympique
1 Avenue Pierre de Coubertin
75013 Paris

Paris le 11 mars 2024

Objet : Israël aux JO 2024

Monsieur le Président David Lappartient

Messieurs les membres du Bureau exécutif,

Nous vous remercions pour votre réponse du 27 février à notre courriel vous demandant d'exclure Israël des Jeux Olympiques. Cependant, cette réponse ne peut être satisfaisante.

En effet, vous indiquez que « *le Gouvernement français et sa Diplomatie mettent en œuvre leurs meilleurs efforts afin de mettre fin à cette tragédie* ». Cependant, si le gouvernement français a condamné certains actes et affirmé que « *l'obtention d'un cessez-le-feu reste la priorité absolue* », la France demeure profondément complice de ce que la Cour Internationale de Justice a jugé être un génocide plausible contre les Palestiniens.

La France maintient son commerce d'armes avec Israël (1) et a suspendu le financement de l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui est le principal fournisseur de l'aide humanitaire vitale aux Palestiniens de Gaza, alors même qu'Israël utilise la famine comme arme de guerre. Il s'agit là d'une complicité directe de génocide, comme l'a déclaré l'Institut Lemkin (2) pour la prévention du génocide, basé aux États-Unis.

Après près de cinq mois de massacres israéliens et plus de 30 000 morts palestiniens à Gaza, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, une situation humanitaire catastrophique et un paysage de désolation, la France n'a pas respecté son obligation juridique la plus fondamentale, en particulier à la suite de l'arrêt de la CIJ, de mettre fin à toute complicité avec des actes

susceptibles de constituer un génocide. Comme l'ont dit les experts de l'ONU, Amnesty International et de nombreuses autres organisations de défense des droits de l'homme, la fin de cette complicité commence par l'arrêt de tous les contrats d'armement avec Israël (3), la restitution du financement de l'UNRWA et la prise de toutes les mesures nécessaires pour obliger Israël à accepter un cessez-le-feu permanent, à mettre fin à son siège et à permettre à l'aide humanitaire d'entrer sans entrave dans la bande de Gaza.

Le Comité national olympique français a le devoir moral et légal d'agir car le gouvernement ne respecte pas ses obligations légales. Permettre à Israël de participer aux Jeux olympiques malgré son système d'apartheid, reconnu par les organisations de défense des droits humains du monde entier, et alors qu'il commet un génocide, est une décision ouvertement politique qui constitue une complicité dans la normalisation et l'alimentation du génocide israélien. Prendre des mesures immédiates pour mettre fin à cette situation doit être notre priorité absolue.

Regretteriez-vous aujourd'hui que le CIO ait suspendu l'Afrique du Sud, au moment de l'apartheid, des Jeux olympiques en 1964 (puis l'ait exclue en 1970) ? Cette exclusion n'a-t-elle pas contribué à la mise au ban de ce régime discriminatoire qui a subi à la fois des sanctions économiques puis un embargo militaire pour aboutir à sa chute, à la libération et à la victoire de Nelson Mandela en 1994 (4) ?

Le CIO a pris la décision de suspendre le Comité Olympique Russe le 12 octobre dernier (5) et nous l'en félicitons. Pourquoi ne pas suspendre également la participation d'Israël ?

Cette approche de deux poids deux mesures est injustifiable.

Depuis notre dernier courrier, le sporticide israélien contre les Palestiniens de Gaza s'est poursuivi. Savez-vous que les frappes aériennes génocidaires d'Israël sur Gaza ont tué Mohammed Khattab, un arbitre international certifié par la FIFA qui avait arbitré des matchs de la Coupe d'Asie et de la Coupe arabe depuis 2020 ? Il a été tué avec sa femme et ses quatre enfants.

Savez-vous que l'armée d'occupation israélienne a tué le footballeur Nihal Abu Ayash (16 ans) en Cisjordanie palestinienne occupée ? Il portait son maillot de

football lorsqu'un soldat lui a tiré une balle dans la jambe, puis dans la tête. Il rêvait d'étudier le sport à l'université et de devenir footballeur professionnel.

Savez-vous qu'Israël a bombardé et détruit le stade de Palestine, une arène de 10 000 places qui accueille l'équipe nationale palestinienne, le club sportif Al-Hilal et son terrain de football à Gaza Ouest, le club sportif Ittihad Beit Hanoun à Gaza, le club sportif de Gaza et son stade de football ? (6) (7)

Les valeurs que le sport et la sensibilisation sportive défendent nous obligent à ne pas rester silencieux face à l'injustice qu'Israël commet en toute impunité.

Nous restons convaincus que oui, le sport doit jouer pleinement son rôle de vecteur de paix et d'unité, et comme pour l'Afrique du Sud en 1964, le sport peut participer à la paix en 2024 : en excluant Israël des Jeux Olympiques en réponse au génocide en cours et à l'apartheid qu'il fait subir à l'ensemble du peuple palestinien, le CNO et le CIO seraient à nouveau dignes des valeurs qu'ils affichent.

Nous réitérons notre appel au Comité national olympique français à utiliser sa position unique d'hôte des Jeux de 2024 pour contraindre le CIO à exclure Israël de l'événement de cette année. Nous le répétons, il n'y a pas de place pour le génocide aux Jeux olympiques.

Nous espérons vivement recevoir une réponse de votre part dans ce sens.

Nous vous prions d'accepter nos salutations respectueuses.

La campagne BDS France

1. <https://www.humanite.fr/monde/armee-israelienne/guerre-a-gaza-la-france-vend-elle-des-armes-a-israel-les-reponses-ambigues-de-sebastien-lecornu>
2. <https://www.lemkininstitute.com/>
3. <https://www.mediapart.fr/journal/international/200224/livraison-d-armes-israel-le-silence-troublant-de-la-france>

4. <https://www.theguardian.com/world/2021/may/23/israel-apartheid-boycotts-sanctions-south-africa>
5. <https://twitter.com/iocmedia/status/1712461857334906939?s=20>
6. <https://fanack.com/culture/features-insights/future-of-gazan-football-ruined-by-israel~249775/>
7. <https://www.dailysabah.com/sports/football/85-palestinian-athletes-dead-in-israeli-attacks-facilities-destroyed>